

Réalisation d'une voie cyclable et renouvellement de chaussée

Communes d'HENNEBONT et de CAUDAN

OCTOBRE 2022



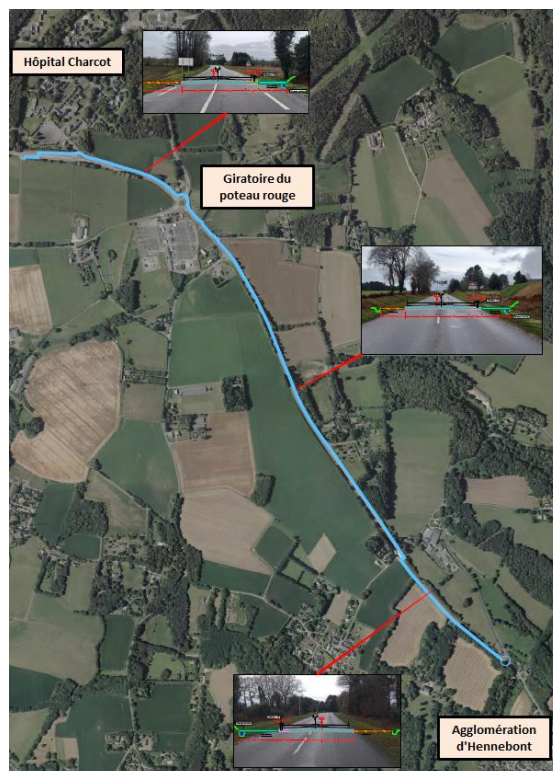
DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Agence Technique
Départementale Sud-Ouest

Objet de l'opération

Dans le cadre de son projet de schéma des mobilités et notamment le développement d'un schéma cyclable du conseil départemental, le département engage une première section d'aménagement à titre expérimental de réalisation d'une voie cyclable associée à un renouvellement de la chaussée de la RD 769 bis et de la RD 26, entre la sortie de l'agglomération d'Hennebont, l'entrée de l'hôpital Charcot et la voie communale de Kernivinen, sur la commune de Caudan. Cet aménagement s'inscrit dans les orientations définies par les élus départementaux de s'inscrire en complément aux actions des communes et EPCI et conformément au plan cyclable de Lorient Agglomération (EPCI) vers le développement de travaux sur des sections prioritairement domicile-travail et de trajets courtes distances entre pôle d'échanges, hors agglomération.

Ces travaux permettront de sécuriser cheminements cyclables et piétonniers sur l'ensemble de la section ; ils permettront également de pérenniser la structure de chaussée.

Vue d'ensemble :

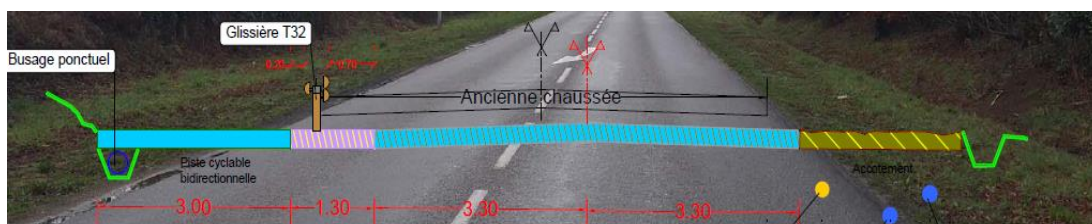


Désignation des intervenants :

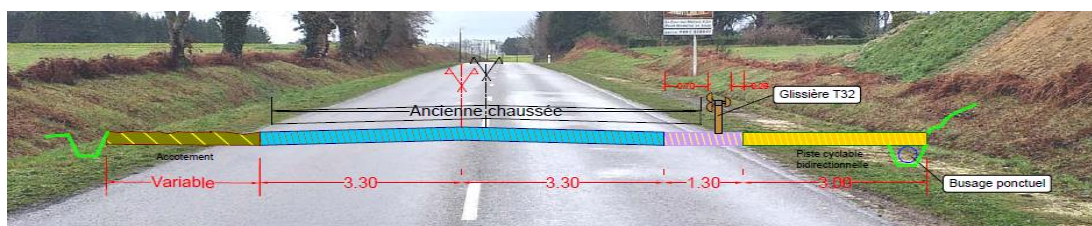
Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Profils en travers type

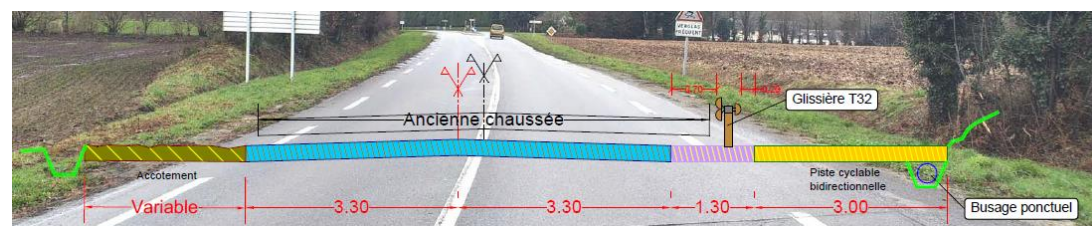
- 1ere Section – de la sortie d'agglomération d'Hennebont au carrefour de Kerforn



- 2eme Section – du carrefour de Kerforn au giratoire du poteau rouge



- 3eme Section – du giratoire du poteau rouge à l'entrée de l'hôpital Charcot



Vue en plan du carrefour de Kerforn



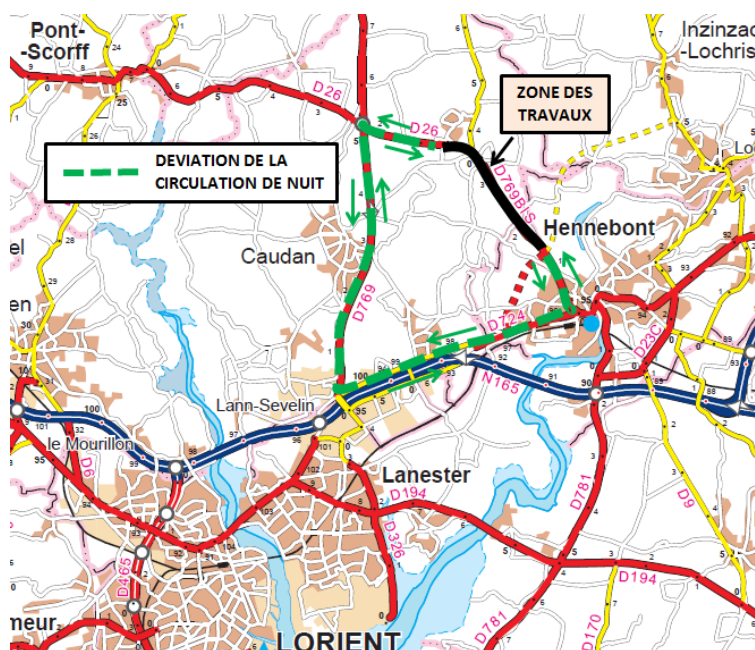
Information et déviation durant les travaux

Les travaux sont programmés sur une durée totale de 3 mois à compter du 17 octobre 2022 et la section sera mise en service au printemps 2023.

Les travaux nécessiteront la mise en place d'alternat de la circulation sur la RD 769 bis et sur la RD 26, pour les phases de travaux suivantes : assainissement – terrassement et empierrement de la voie cyclable – calage des accotements – marquage horizontal - réalisation des îlots séparateurs de voies - pose des glissières de sécurité.

Une fermeture totale de nuit sur l'ensemble de la zone des travaux, sera nécessaire pour la réalisation des enrobés de la couche de roulement de la chaussée et de la voie cyclable.

Une déviation sera mise en place selon les itinéraires indiqués sur le plan ci-dessous :



Les usagers, ainsi que les services de transports seront informés des contraintes de circulation à l'avancement des différentes phases du chantier.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
restez vigilant et respecter les agents
qui interviennent sur les chantiers**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.